

Contexte

Créé fin 2017, le comité scientifique Ecobiose a évalué le fonctionnement des socio-écosystèmes, c'est-à-dire des sociétés humaines en interaction avec les écosystèmes ou les ressources naturelles, illustrant notamment la dépendance des sociétés humaines à la nature. Mis en place par le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, il a regroupé et compilé le travail de 150 chercheurs de la région, soit plus de 1000 publications scientifiques.

Dans le prolongement d'AcclimaTerra sur les impacts du changement climatique, l'étude analyse les enjeux liés à l'érosion de la biodiversité dans cinq socio-écosystèmes principaux : les grandes plaines agricoles, les forêts, la vigne, les milieux urbains, les prairies et pâturages.

Ecobiose permet d'anticiper les conséquences de l'érosion du vivant et de la dégradation du fonctionnement des écosystèmes sur les domaines de la société humaine, aussi bien l'agriculture, le tourisme, la santé...

En effet, l'économie régionale de Nouvelle-Aquitaine dépend fortement de l'exploitation des ressources naturelles (45% du PIB régional dépend de la biodiversité). À titre d'exemples, la Nouvelle-Aquitaine est la 1^{ère} région française et européenne pour la valeur de sa production agricole, elle est le 1^{er} employeur viticole de France, elle produit 27% de la récolte de bois nationale, elle accueille 28 millions de touristes/an.

Niveau de participation visé

Information

Budget annuel moyen

75.000 €

Axe concerné

COP et autres méthodes systémiques/englobantes pour la transition écologique et énergétique



Objectifs

Le comité scientifique Ecobiose (déclinaison régionale de l'IPBES), a pour objectif de démontrer la dépendance de nos sociétés à la biodiversité et aux services écosystémiques, afin d'inciter à la préservation de la biodiversité et aux changements de pratiques.

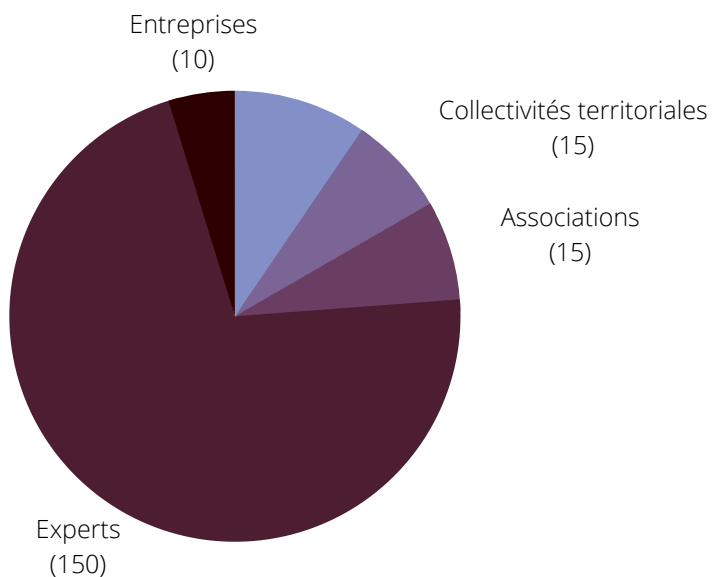
Le rapport Ecobiose présente les apports de la biodiversité dans les différents socio-écosystèmes (faits scientifiques) et propose des leviers d'actions et des clés pour la décision.

Le rapport (et sa synthèse à l'intention des décideurs) a servi de base à l'écriture de la feuille de route Néo Terra de la politique de la Région (au même titre que le rapport AcclimaTerra) ; il a également été valorisé dans le cadre du diagnostic et du plan d'actions de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

Il a fait l'objet de nombreuses actions de valorisation/information : auprès des acteurs socio-économiques (2 séminaires sur 2018 - 2019), des élus régionaux (décembre 2019), des agents du Conseil régional (webinaire de formation interne), communication via les sites Région et Ecobiose, Newsletter de la Région, publications presse.

Des suites concrètes du rapport Ecobiose sont la mise en place d'un Réseau Régional de recherche sur la biodiversité et les services écosystémiques (Biosena), et l'accompagnement de sites pilotes pour expérimenter de nouvelles pratiques (agricoles, sylvicoles...) au plus près des territoires.

Les parties prenantes



Nombre d'initiatives / manifestations par an :

5

Modalités de mise en oeuvre

- La Région a été à l'initiative du comité scientifique Ecobiose et a financé les travaux.
- Vincent Bretagnolle, directeur de recherche au CNRS de Chizé a coordonné le comité rassemblant 150 chercheurs.
- Un comité de pilotage rassemblant une quinzaine de chercheurs et associant la Région (Vice-Président en charge de la biodiversité et services) a été mis en place.

